

Que fait le Snes-Fsu de Lille

pour les mutations inter académiques ?

La réforme de la fonction publique qui entre en vigueur dès cette année va rendre plus opaques les opérations de mutations. Mais le Snes-Fsu reste combatif à vos côtés.

Dessaisies de leurs compétences, les Commissions administratives paritaires (CAP) ne sont plus consultées sur les opérations de mobilité des personnels, et les représentant.e.s des personnels, pourtant élu.e.s il y a un an, ne sont plus en mesure de repérer et de corriger les nombreuses erreurs de l'administration.

Afin de ne pas laisser les collègues seul.e.s face à l'administration, le Snes-Fsu de Lille a renforcé son accompagnement auprès des collègues qui le sollicitent :

Tout au long de la période de saisie des vœux inter académiques, la section académique du Snes-Fsu a mis en place :

- 12 réunions d'information ouvertes à tou.te.s et gratuites, organisées aux quatre coins de l'académie, dont deux « réservées stagiaires » qui ont accueilli plus de 70 fonctionnaires stagiaires,
- une permanence spéciale mutation en complément de la permanence habituelle,
- des fiches de suivi mises à disposition pour permettre à chacun.e d'être recontacté.e et de bénéficier d'un accompagnement et de

conseils individualisés par un commissaire paritaire expérimenté,

- la possibilité pour nos adhérent.e.s de prendre rendez-vous avec un.e élu.e du Snes-Fsu pour faire le point sur sa situation et sa demande de mutation.

À l'issue de la saisie des vœux, les militant.e.s aideront les collègues à vérifier leur dossier, puis dès le 15 janvier, ils/elles les accompagneront pour vérifier et contester leur barème lorsque les erreurs seront constatées.

Après le 4 mars (publication des résultats), le Snes-Fsu accompagnera les collègues qui n'auront obtenu satisfaction sur aucun de leurs vœux pour formuler un recours auprès de l'administration.

Pour l'inter comme pour l'intra, l'appui syndical proposé par le Snes-Fsu, dont l'efficacité dans ce domaine n'est plus à prouver, est indispensable pour que les droits de chacun.e soient respectés et la transparence établie ! ■

Maeva Bismuth